

Édito

Simplifier et amplifier

Le bâtiment, sujet complexe et technique. Mais les chemins empruntés depuis plusieurs années pour parvenir aux objectifs de sobriété conduisent vers des difficultés dont il est urgent de s'extraire. Exemple tout récent, le neuf, régi par la réglementation thermique, reçoit en pleine face de nombreuses critiques. Début septembre, la Commission consultative d'évaluation des normes listait ses récriminations envers la RT 2012. Applicable depuis près de deux ans pour le tertiaire et depuis janvier pour le résidentiel, elle est pointée du doigt pour divers motifs : ce texte ne répond pas à la valeur constitutionnelle d'accessibilité et d'intelligibilité de la loi – la CCEN met en avant les 1 377 pages de l'arrêté –, il est inadapté à la diversité des habitats et il fige l'état de l'art. Et cette instance de préconiser la rédaction d'un guide destiné aux professionnels.



Cet avis défavorable de la CCEN s'ajoute à l'aspect inflationniste prêté à ce texte. On lui attribue la baisse accélérée des dépôts de permis de construire depuis le début de l'année, résultat conjugué de la demande d'un niveau de qualité élevé et d'une crise économique profonde.

La «bronca» sur les normes et règlements divers a commencé depuis déjà plusieurs mois. Alain Lambert – membre de la CCEN – et Jean-Claude Bouillaud ont, au printemps dernier, remis au Premier ministre leur rapport sur la complexité normative. Il a débouché sur le principe d'élimination du traditionnel empilement réglementaire. Cette démarche trouve depuis un écho chez les professionnels. Au congrès de l'UECF-FFB qui s'est tenu mi-septembre à Reims, ce sont les qualifications et certifications qui ont été mises à la question.

Les exemples viennent aussi de la Commission européenne. Dans ces colonnes, on a déjà traité de directives aux principes exigeants. Celle sur les fluides frigorigènes fait beaucoup parler ; le sujet est loin d'être clos. Désormais, dans le cadre de la directive EcoDesign, des secteurs plus modestes comme celui des appareils de chauffage au bois font aussi l'objet de demandes techniquement déraisonnables que les industriels les plus pointus veulent d'emblée étouffer pour préserver leur survie économique.

Pause, moratoire, maîtrise de la production réglementaire ou normative... Certes, règles et normes doivent permettre de mettre en phase la construction avec ses clients ou occupants. Au cours de vingt dernières années, les normes Euro sur les automobiles, progressives et applicables au plan international, ont été vues comme un exemple. Et il paraît évident que le travail développé depuis plusieurs années pour tracer les voies du «changement de paradigme de la construction» ne s'interrompra pas. Tout simplement parce que beaucoup y ont avantage ; on en trouvera plusieurs témoignages dans ce numéro à travers les chantiers ou la relation de quelques conférences et des réalisations techniques. Cependant, rapidement, nous devrions voir les méthodes évoluer. Ne serait-ce que pour éviter l'installation de rapports de force frontaux qui n'auraient pour conséquences que de bloquer fermement toute évolution des savoir-faire. La simplification s'impose.

Bernard Reinteu, rédacteur en chef